

**DIRECTION OPERATIONNELLE DE
L'IMMOBILIER**

POLE URBANISME RÉGLEMENTAIRE

☎ 03.21.08.03.03

Affaire suivie par Dorine CORROYEZ

OBJET : avis sur le projet décrit ci-dessous concernant un Etablissement Recevant du Public (E.R.P.)

Nature du projet
Projet de construction : Construction et aménagement d'un restaurant KFC dans une cellule commerciale du bâtiment existant « EKINOKS »

Dossier n° PC 062498 24 00045
Adresse de la construction : 58 rue Jean LETIENNE
Demande du : 08/11/2024
Effectuée par : Monsieur Philippe HEUDE - SCI LNS
Adresse du demandeur 6 rue Cléret - Appt A125 - 77230 Moussy-le-Neuf

Je soussigné Monsieur Sylvain ROBERT, Maire de la Commune de LENS, agissant au nom de l'Etat, donne mon accord au titre de l'article L. 111-8 du code de la Construction et de l'Habitation sur le projet visé en objet.

Les prescriptions énoncées dans le procès-verbal de la Commission d'Arrondissement de Sécurité Incendie de Lens et dans celui de la Sous-Commission Consultative Départementale d'Accessibilité devront être intégralement respectées.

En foi de quoi le présent accord est établi et délivré pour servir et valoir ce que de droit.

A Lens, le 31/01/2025



POUR LE MAIRE,
L'ADJOINT DÉLÉGUÉ,
Jean-François CECAK